

Synthèse de la presse du lundi 13 – 05 – 2013

Politique

Présidentielle malienne: déjà douze prétendants pour le fauteuil

Alors que le gouvernement malien a adopté en fin de semaine le projet de modification de la loi électorale pour organiser les futures élections toujours annoncées pour le mois de juillet prochain, de nouvelles candidatures à la présidentielle ont été annoncées ce week-end. Une femme et deux hommes ont fait savoir qu'ils se lançaient dans la course, ajoutant leurs noms aux neuf autres prétendants déjà connus.

Trois nouveaux candidats se sont déclarés à la prochaine présidentielle malienne. Il s'agit du docteur Choguel Kokala Maïga, leader du Mouvement patriotique pour le renouveau (MPR). C'est un ancien ministre. Il veut, expliquent ses partisans, contribuer à construire le Mali de l'après-crise.

Autre candidature annoncée ce week-end à Bamako, celle de madame Haïdara Aïchata Cissé. C'est la première femme malienne qui se lance dans la course cette année. Députée à l'Assemblée nationale, très active, elle a beaucoup défendu la cause des femmes maliennes, surtout lorsqu'elle subissait la dure loi des islamistes dans le nord du Mali. Sa candidature est notamment soutenue par de nombreuses associations locales de jeunes et de femmes.

Enfin, Assadeck Aboubacrine a également annoncé sa participation au scrutin ce week-end. C'est un natif de Tombouctou, enseignant à l'Université nationale du Mali. Il portera le flambeau d'un réseau dont il est membre, le Réseau des associations des personnes handicapées du Mali.

Au total, pour le moment, douze prétendants à la future présidentielle sont connus. Il faut s'attendre à de nouvelles candidatures, d'autres personnes se bousculant déjà et toujours devant le portillon.

Source : RFI

Fichier électoral, opérateur: le Mali s'organise pour tenir ses élections en juillet

Le gouvernement malien a adopté le projet de modification de la loi électorale pour organiser les futures élections toujours annoncées pour le mois de juillet prochain. Beaucoup de questions restent à régler, notamment celles qui concernent l'organisation du vote pour les déplacés et les réfugiés. Un bon point : le fichier électoral et l'opérateur font consensus pour l'instant

Source : RFI

Gouvernement

COMMUNIQUE DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2013

Le Conseil des ministres s'est réuni en session extraordinaire, vendredi, dans sa salle de délibérations au palais de Koulouba sous la présidence du président de la République par intérim, le professeur Dioncounda Traoré.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté deux projets de textes.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES

Sur présentation du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant modification de la loi du 4 septembre 2006 modifiée portant Loi électorale.

L'organisation d'élections transparentes, sincères et crédibles de sortie de crise constitue l'une des missions essentielles confiées au gouvernement de Transition.

Pour atteindre cet objectif et conformément au souhait exprimé par la majorité des partis politiques et des organisations de la société civile, le gouvernement a décidé d'organiser les élections 2013 sur la base du fichier électoral biométrique dont les éléments constitutifs sont extraits des données du fichier population du Recensement administratif à vocation d'état civil (RAVEC).

Le projet de loi adopté introduit notamment les innovations suivantes :

- la consécration de la nature biométrique du fichier électoral et de l'établissement des listes électorales en fonction de la base de données biométriques de l'état-civil ;

- l'intégration de la biométrie dans la configuration des listes électorales et des listes d'émargement des bureaux de vote. En plus des données alphanumériques, la photo et le Numéro d'identification nationale (NINA) de l'électeur figureront désormais sur les documents électoraux ;
- la consécration de la carte NINA comme unique document admis pour voter ;
- l'allègement de la procédure de transfert de l'électeur en cas de changement de résidence ;
- la définition du cadre juridique favorisant la participation des réfugiés au vote ;
- la possibilité du vote par procuration pour les agents des Forces armées et de sécurité qui évoluent sur le théâtre des opérations au même titre que les membres de la CENI, les présidents et assesseurs de bureaux de vote, les mandataires de candidats et partis politiques, les délégués de partis politiques.

AU CHAPITRE DES MESURES REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret portant approbation du marché relatif à la fourniture de cartes NINA au ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

L'utilisation du fichier biométrique issu des données du recensement administratif à vocation d'état civil (RAVEC) qui a été retenue pour les élections de 2013, nécessite la réalisation d'une carte d'identification pour chaque électeur dénommée carte NINA (Numéro d'identification nationale).

Le présent marché conclu dans ce cadre, porte sur la fourniture de cartes NINA au ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

Il est attribué, après appel d'offres, à la société SAFRAN MORPHO, pour un montant de 8 milliards 514 millions de Fcfa environ et un délai d'exécution de 30 jours.

Le financement est assuré par le budget national.

Source : Essor

Assemblée nationale : LA LOI DES FINANCES RECTIFICATIVE ADOPTÉE

Les dépenses du budget d'Etat 2013 passent de 1057,257 milliards à 1 464,596 milliards soit une augmentation de 407,339 milliards ou un taux de progression de 38,53 %

Source : Essor

Au Tchad, le président malien rend hommage aux soldats de retour du Mali

Le président malien de transition Dioncounda Traoré, en visite au Tchad, est allé dimanche à la rencontre des soldats tchadiens de retour du Mali et a décoré le général Mahamat Idriss Déby Itno,

Source: Le Monde

Crise malienne : Tiéman Hubert Coulibaly chez Ouattara pour prendre des "conseils"

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Mali, Tiéman Hubert Coulibaly, émissaire du Président intérimaire Dioncounda Traoré, a été reçu vendredi à Abidjan par le Chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara avec qui il a pris des "conseils". A sa sortie d'audience du palais présidentiel d'Abidjan-Plateau, le Chef de la diplomatie malienne a indiqué être venu faire le point de l'évolution de la situation du Mali au Président Alassane Ouattara, par ailleurs, Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Source: APA

Actualités

Décès brutal du commandant adjoint des Forces de la Misma

Le Général de Brigade Nigérien, Yaya Seyni Garba, Commandant adjoint des Forces de la Mission internationale de soutien au Mali, (Misma) est décédé samedi à Bamako par suite d'une courte maladie. L'officier général nigérien a été retrouvé mort dans sa baignoire ce samedi matin par son personnel de soutien. Le général a travaillé jusqu'à 22 heures dans la soirée du vendredi. Personne n'a senti un quelconque malaise dans son comportement.

SOURCE: Autre Presse.

Hollande: les élections en juillet doivent avoir lieu sur l'ensemble du territoire

PARIS, Les élections en juillet doivent avoir lieu sur l'ensemble du territoire malien, ce qui implique que l'administration civile soit installée partout dans le pays, a souligné vendredi le président François Hollande, à l'issue d'un entretien avec son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou.

"Ces élections doivent se tenir sur tout le territoire malien, j'insiste bien, sur tout le territoire malien. **Aucune fraction du Mali ne doit être privée de la possibilité d'organiser le scrutin**", a déclaré François Hollande devant des journalistes, lors d'un bref point de presse en compagnie du chef de l'Etat nigérien.

Source: Le Monde

Les forces maliennes approchent de Kidal (Reuters)

Les forces maliennes approchaient dimanche de la ville de Kidal, dans le nord-est du pays, tenue par les rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA).

Le gouvernement de Bamako, qui veut imposer son autorité sur tout le pays avant les élections législatives et le scrutin présidentiel prévus en juillet, a laissé jusqu'à la mi-mai au MNLA pour remettre le contrôle de la localité à l'armée nationale.

Source: Reuters

Economie

Mali-BAD : 30 MILLIARDS DE FCFA POUR LA RELANCE ECONOMIQUE

Ce fonds vise à contribuer de façon conséquente à la consolidation des efforts de paix et de cohésion sociale entrepris par les autorités dans le cadre de la transition en cours et favorisera la reconstruction du pays y compris le rétablissement des capacités de l'Etat

Source : Essor

Payement du reliquat pour la 3e licence de télécommunication: La nervosité monte à l'approche de la date-butoir du lundi 13 mai 2013

Lundi 13 mai 2013, tous les regards seront braqués sur le Gouvernement du Mali, pour savoir ce qu'il en est de la troisième licence attribuée par entente directe à Compaoré. En d'autres termes, il s'agira de connaître la suite réservée au paiement à l'Etat malien du reliquat du prix de cession de la licence, soit la somme de 22,1 milliards FCFA. Ce qui ne fait pas oublier le recours en annulation pour excès de pouvoir introduit en justice par Me Waly Diawara qui a déjà déposé ses mémoires en défense.

Source: Malijet

Société

Malgré l'état d'urgence : Les rues de Mopti vibrent au son du Sabarni

Le gouverneur du district de Bamako avait déclaré qu'il y aurait des mesures pour amener les usagers à respecter l'état d'urgence. Cela est visible de nos jours à Bamako, car chaque jeudi et dimanche il y a une équipe spéciale de la police qui sort pour mettre de l'ordre et traquer les jeunes gens qui violent cette règle. Déjà plusieurs mariés en ont fait les frais et plusieurs engins à deux roues ont été saisis. Si à Bamako les choses commencent à rentrer dans l'ordre tel n'est pas le cas à Mopti. Dans la Venise malienne, chaque soirée est synonyme de fête. Les soirées dansantes sont légion à travers ce que les Bamakois ont nommé 'le Sabarni'. Si pendant les jours ouvrables ces soirées se font rares, tel n'est pas le cas le weekend aussi bien à Mopti qu'à Sévaré

SOURCE: Bamako Hebdo.

Affaire des maires incarcérés : La justice en perdition !

La semaine dernière, le maire du district de Bamako, Adama Sangaré et celui de la Commune rurale de Kalabancoro, Issa Bocar Ballo, ont été tous les deux mis sous les verrous sur ordre des juges. Cet épisode survient quelques semaines seulement après le placement en garde à vue des deux hommes, officiellement motivé par des faits de spéculation foncière.

Source: Le Prétoire

Education

3ème Edition du Festival International Kalan Kadi : Les livres de jeunesse au cœur des festivités

La troisième édition du Festival International de littérature de jeunesse Kalan Kadi s'est tenue du 18 au 23 mars 2013. C'était sous la houlette des managers de l'espace culturel La Médina.

La particularité de cette édition, c'est le déplacement du savoir vers les écoles compte tenu de la situation actuelle que vit notre pays. C'est pourquoi, les organisateurs ont jugé nécessaire d'envahir les champs scolaires que plutôt les salons feutrés. Pour cela, les écoles Castors, HORIZON ? Jean Richard, saint Kizito, Notre Dame, Mamadou Sissoko de Médine, Mamadou Konaté, l'Institut National des Arts ont reçu la visite des organisateurs. Dans chacune de ces écoles, des animations, des ateliers, des présentations de livres ainsi que des remises gratuites de livres ont été fait. La cérémonie de clôture a pris fin le vendredi dernier à la Médina par des séances de lecture et de récital de contes pour enfants. Un concours de dessin entre les scolaires a permis aux uns et aux autres de découvrir des talents cachés. A ce niveau aussi, des élèves ont reçu des livres pour leur brillante participation au festival. Autre fait marquant de cette cérémonie, c'est la remise des livres aux illustrateurs qui ont participé à l'édition précédente de Kalan Kadi. Et à propos de littérature, Astrid Lindgren, écrivain suédois a dit ceci : « Une littérature de qualité offre aux enfants une place dans le monde et au monde une place chez les enfants ». Vivement la prochaine édition.

Source: Bonne Lecture

Sports et culture

Cheick Oumar Sissoko élu à la tête de la FEPACI : TAILLE POUR LE POSTE

Notre compatriote Cheick Oumar Sissoko, élu la semaine dernière au poste de secrétaire général de la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI), a été reçu jeudi en audience par le ministre de la Culture, Bruno Maïga. Cheick Oumar Sissoko a été porté à la tête de l'organisation continentale le 5 mai à Johannesburg lors de son 9è congrès.

Source : Essor

Coupe du Mali : L'ASB ET YELEEN OLYMPIQUE, SANS FORCER

Les deux équipes se sont qualifiées pour les huitièmes de finale en dominant, respectivement la J. A (3-0) et l'AS Sahel de Gao (5-0)

Source : Essor

Tennis, tournoi de Madrid : SERENA WILLIAMS RENOUVELLE SON BAIL

L'Américaine n'a eu aucun mal à conserver son titre face à Maria Sharapova battue en deux Sets (6-1, 6-4). La N°1 mondiale remporte ainsi son premier trophée sur surface ocre depuis son sacre à Roland-Garros en 2002 et conserve sa première place au classement WTA

Source : Essor

Divers

L'enfant maudit qui bat sa mère

Il était 18 heures, vendredi dernier, dans ce quartier situé en commune I du District de Bamako. Devant sa pièce unique dans une cour commune, la vieille Bassira se tordait encore de douleurs et pleurait. Son fils aîné, Marley, venait de lui administrer une paire de gifles avant de la terrasser devant une foule de curieux. Pourquoi enfanter ? Voici la triste et douloureuse équation que tente de résoudre la vieille Bassira. Sans peut-être la moindre chance d'y parvenir. Des injures d'une grossièreté inqualifiable fusaient dans la cour des Bassira, une vieille ménagère de Sébénicoro. Dans la société malienne, il suffit d'un rien pour que les curieux pointent le nez de tous les côtés. Et au pas de course. Parce que le Malien veut toujours regarder ce qui ne le regarde pas. Histoire de mieux observer pour mieux raconter. Que s'est-il passait-il ? En effet, nul n'ignorait que la vieille Sira avait régulièrement des prises de bec avec son enfant chéri, choyé et dorloté dont les frasques étaient connues de tout le quartier. Tout le monde détestait Marley. Seuls ses parents l'admirent et le plus souvent le défient.

Buveur et drogueur impénitent et invétéré, le jeune Marley est un personnage tristement célèbre. Ici et ailleurs. Marley qui prend le prénom de l'icône du reggaeman jamaïcain est le seul individu qui, dans ce coin de Bamako, insulte à haute et intelligible voix sa propre mère et lui administre, très souvent, des coups de bâton. Marley n'a qu'une vie : celle de l'alcool et ses dérivés. Bassira, à dire vrai, est une vieille mère bien malheureuse.

Du haut de ses soixante ans, elle continue de faire face aux multiples occupations domestiques alors que ses amies et autres camarades d'enfance abandonnent tout à leurs belles filles et, par la même occasion profitent des douceurs de la vie. Bassira, elle, chaque jour que Dieu fait, bat le pavé pour rejoindre le marché. Elle a eu 4 enfants dont 3 ont déserté la famille pour cause de pauvreté. Seul Marley était resté avec ses parents, partageant avec eux l'unique pièce. Bamadou, son père qui est au crépuscule de sa vie, avait perdu toute son autorité. Pour ne pas qu'il n'a jamais été un homme qui ait incarné la moindre autorité.

Ce jour-là, Bassira était loin d'être tendre avec son rejeton. Elle lui faisait des reproches. Insupportable pour une mère de voir son rejeton de plus de 30 ans cloué au lit du matin au soir. Dormir à poings fermés pendant que ses camarades d'âge vont à la recherche de leur pitence.

Effet de jalousie, certes, d'une mère particulièrement sensible, mais aussi soucieuse quant à l'avenir de ses enfants. Non content de la réaction de sa mère Bassira, le jeune homme s'est décidé à lui régler les comptes. Le passage à tabac fut prompt. De la réponse du berger à la bergère, Marley a giflé sa génitrice devant Dieu et les hommes.

Les jeunes du quartier, furieux devant cette attitude digne des péchés capitaux, ont ligoté le jeune homme maudit avant de lui administrer la meilleure correction qui soit. Coup de théâtre, Bassira s'est catégoriquement opposée. Pourtant, elle ne fermera pas l'œil de la nuit, tenaillée qu'elle était entre les larmes que fait couler un fils et le regret de l'enfantement. Une équation difficile à résoudre pour la pauvre.

Source: Agora

Rumeurs

Aminata Traoré: Lettre Ouverte au Président Hollande en réaction au refus de visa par la France

Nous publions ici la **lettre ouverte** qu'Aminata Dramane Traoré a adressée au Président Hollande en réaction au refus par la France d'entrée sur son territoire. Invitée par la fondation Rosa-Luxemburg, AfricAvenir et la fraction « La gauche » au Bundestag, se rendre à Berlin pour divers entretiens politiques et un Forum de Dialogue « Mali entre-temps – après l'intervention militaire, avant les élections ». La France avait **opposé son veto contre l'octroi d'un Visa Schengen pour Aminata Traoré ainsi qu'Oumar Mariko**. L'Allemagne avait fini par autoriser Madame Traoré à entrer sur son territoire directement, mais avait refusé cette option à Oumar Mariko.

Elle est souvent venue en France où elle a pu intervenir. Invitée tout récemment par une revue allemande, elle vient de se voir refuser son visa d'entrée dans l'Espace Schengen car son analyse des événements au Mali aujourd'hui en guerre et qu'on a auparavant étranglé pour le mettre à genoux ne convient pas au gouvernement de Paris. La France officielle a pourtant bataillé dans les années 1970 pour inscrire, entre autre dans le traité d'Helsinki, le principe de « la libre circulation des hommes et des idées ».

Aurait-elle soudain peur de confronter ses opinions avec celles de citoyens libres des pays où elle envoie ses troupes ? Ou les principes de liberté mis de l'avant à l'époque sont-ils à géométrie variable, en fonction de qui estime avoir le droit de les imposer ici ou de les interdire là ? Y compris en voulant faire taire une des plus grandes voix de la francophonie vivante, celle des peuples libres pour lesquels le français est aussi la langue des droits de l'homme et du citoyen, et pas seulement la langue d'un ancien colonisateur.

SOURCE: Autre Presse

Etranger

Maroc : le retrait de l'Istiqlal du gouvernement n'est pas définitif

Le Maroc retient son souffle. Après l'annonce de son retrait du gouvernement par le principal allié du parti islamiste au pouvoir samedi, le roi Mohammed VI a demandé au parti de l'Istiqlal de rester au gouvernement pour éviter une crise politique majeure. L'Istiqlal doit maintenant donner sa décision finale dans les jours qui viennent. Pour le moment, rien n'est encore définitif, et plusieurs options sont sur la table.

Source : RFI

Côte d'Ivoire : le contentieux électoral entre les mains de la Cour suprême

Le contentieux électoral est désormais entre les mains de la Cour suprême. Après les élections municipales et régionales du 21 avril dernier, ce sont au total 163 requêtes en annulation qui ont été envoyées à la Commission électorale indépendante sur 519 têtes de listes pour les municipales. Toutes ont été adressées par la CEI à la Cour suprême.

Source : RFI

Siège des ministères à Tripoli: les raisons du départ des miliciens

En Libye, les fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères et de la Justice ont repris ce dimanche 12 mai leurs activités, après la levée samedi du siège imposé depuis près de deux semaines aux deux bâtiments par des groupes armés. Ils ont obtenu l'application de la loi sur l'exclusion politique de tous les responsables qui ont collaboré avec le régime déchu de Kadhafi mais continuent de réclamer le départ du gouvernement et celui du chef d'état-major. Qu'est-ce qui les a convaincus de partir ? Les explications d'Othmane Benssassi, conseiller du Premier ministre libyen.

Source : RFI